

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_25-DE Reçu le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024

N° 20240919-25

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle **63300 THIERS** contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Conseiller, e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix délibératives: 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants: 54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER. Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA, Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD. Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER, Catherine PAPUT à Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON, Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

AVENANT MARCHÉ DE TRANSPORT DES DECHETS DES DECHETERIES LOTS 2 ET 4

Rapporteur: Philippe CAYRE, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_25-DE Reçu le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le marché de prestation de services notifié le 21 décembre 2021 avec l'entreprise Claustre Environnement ;

Vu le marché de prestation de services notifié le 21 décembre 2021 avec l'entreprise Ecovert Boilon ; Vu la délibération N°20231130-33 approuvant la contractualisation avec l'OCAB dans le cadre de la filière REP PMCB au travers d'un contrat porté par le VALTOM ;

Considérant que la mise en place de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment entraine des modifications de fonctionnement au sein des déchèteries et des changements dans les prestations liées au marché de transport des déchets de déchèterie ;

Le rapporteur expose :

Un avenant est nécessaire pour le lot 2 : la benne plâtre est entièrement prise en compte par la filière REP, les déchets de la benne plastique dur sont redirigés vers d'autres bennes et la benne ouverte 30 m3 JRM de Puy-Guillaume est remplacée par une benne à capot de 15m3 afin de protéger les déchets de l'humidité.

Un avenant est aussi nécessaire pour le lot 4 : une benne bois à la déchèterie de Thiers a été enlevée.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°3 au lot 2 attribué à l'entreprise Claustre Environnement ;
- Approuve l'avenant n°4 au lot 4 attribué à l'entreprise Ecovert Boilon ;
- Autorise le Président à signer les avenants correspondants et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Conseillers présents : 46

ts: 46 Représentés: 8 Contre: Non-participation:

Abstention:

Pour ampliation certifiée conforn

Pour:54

Le Secrétaire de séance

Pierre CONTIE

Tony BERNARD,

Le Présider

Maire de Châteldon